



PROCÉDURE POUR TRAITEMENT DENTAIRE À L'ÉTRANGER

Informations nécessaires sur les documents à soumettre à la CMCM pour obtenir un
remboursement dentaire :

PAYS MEMBRE DE L'UE :	HORS UE :
<p>Facture détaillée avec le contenu suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">• Nom du patient avec date de naissance• Nom du dentiste avec adresse• Date de la facture• Date par acte• Libellé de l'acte à préciser• N° de la dent• Prix par acte• Prix total facturé• Traduction des factures dans une des 3 langues officielles du Luxembourg (FR, DE, ENG) <p>Éventuellement, une radiographie avant et après le traitement, sur laquelle est indiqué le nom du patient et la date de la RX.</p>	<p>Facture détaillée avec le contenu suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">• Nom du patient avec date de naissance• Nom du dentiste avec adresse• Date de la facture• Date par acte• Libellé de l'acte à préciser• N° de la dent• Prix par acte• Prix total facturé• Facture signée par le dentiste avec cachet de signature• Traduction des factures dans une des 3 langues officielles du Luxembourg (FR, DE, ENG) <p>Une radiographie avant et après le traitement, sur laquelle est indiqué le nom du patient et la date de la RX.</p>
<ol style="list-style-type: none">1. Facture acquittée pour les pays limitrophes et Benelux (Belgique, France, Allemagne et Pays-Bas)2. Preuve de paiement bancaire :<ul style="list-style-type: none">• Ticket bancomat• Virement bancaire <p><u>!!! Western Union et tout autre transfert d'argent de ce genre ne sont pas acceptés !!!</u></p>	<p>Preuve de paiement bancaire :</p> <ul style="list-style-type: none">• Ticket bancomat• Virement bancaire <p><u>!!! Western Union et tout autre transfert d'argent de ce genre ne sont pas acceptés. Les factures payées en espèces ne sont pas non plus acceptées, conformément à la loi contre le blanchiment d'argent !!!</u></p>
<p>Détail du remboursement de la caisse de maladie compétente</p> <ul style="list-style-type: none">• En cas de refus de remboursement, vous devez nous présenter le refus de la caisse de maladie et l'original de la facture. (sauf pays ne prévoyant pas de remboursement dentaire où l'original de la facture suffit)	<p>En cas de refus de remboursement, vous devez nous présenter le refus de la caisse de maladie et l'original de la facture. (sauf pays ne prévoyant pas de remboursement dentaire où l'original de la facture suffit)</p>